Réseau de transport d'électricité

Evolution de la Procédure de traitement des demandes de raccordement des installations de production au RPT

CAR / GT1 2014 05 21

Contexte et objectif

- **Une Procédure en vigueur depuis mars 2013**
  - ✓Travaux GT à partir du printemps 2012
  - ✓Consultation à l'automne 2012
- **Des évolutions du contexte (S3REnR, ..)**
- **Des thèmes sur lequel RTE a identifié des modifications potentielles**
- ⇨ **Proposition de RTE : travailler à une évolution de la procédure dans l'année**

Premiers thèmes d'évolution identifiés par RTE

- **Meilleure prise en compte des dispositions propres aux S3REnR**
  - ✓Après publication du nouveau décret !

- **Modalités de gestion de file d'attente spécifiques aux processus publics de sélection type AMI avec localisation imposée**
  - ✓Objectif d'assurer une équité de traitement entre candidats
  - ✓Piste de réflexion : une projet candidat à un AMI ne pourrait pas bénéficier d'une offre de raccordement délivrée avant le lancement de la mise en concurrence

- **Formalisation de l'obligation de présenter à RTE l'autorisation d'exploiter relative aux installations à raccorder**

Suite des travaux

- **Nous proposons un échange sur les thèmes à traiter et les premiers textes lors de la prochaine réunion du GT**

- **A suivre !**